Zeitschrift: Générations
Herausgeber: Générations, société coopérative, sans but lucratif
Band: - (2019)
Heft: 111

Artikel: Faut-il avoir peur de la 5G?
Autor: Rein, Frédéric / Neuhaus, Christian / Favre, Daniel
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-906075

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Faut-il avoir peur de la 5G ?

La prochaine génération de communication pour la téléphonie mobile est décriée par les uns pour son potentiel danger pour la santé humaine, mais attendue avec impatience par les adeptes de technologie.

« Les études scientifiques montrent qu'il n'y a pas de craintes à avoir »

CHRISTIAN NEUHAUS, PORTE-PAROLE DE SWISSCOM

« Les effets de ces rayonnements sont reconnus comme possiblement cancérigènes par l'OMS »

DANIEL FAVRE, PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION ROMANDE ALERTE AUX ONDES ÉLECTROMAGNÉTIQUES

Que nous apportera de plus la 5G ?

Elle offre des capacités nettement accrues et des temps de réaction plus courts, ce qui permet la mise en réseau d'innombrables capteurs en temps réel et, de fait, de nouvelles applications dans le domaine de l'internet, des objets, de la gestion du trafic, de la télémédecine, etc.

Beaucoup évoquent les éventuels dangers de la 5G sur notre santé…

En Suisse, la 5G utilisera, dans un premier temps, des fréquences de 3,5 gigahertz au maximum, dont les propriétés d'absorption ont fait l'objet de nombreuses études et qui ont déjà été usitées auparavant pour les signaux TV.

A titre comparatif, on utilise depuis des années déjà du 4 à 5 gigahertz pour le WLAN *(NDLR réseau sans fil)*. Quant aux ondes millimétriques, qui cristallisent les critiques, elles n'apparaissent qu'à partir d'une fréquence de 26 gigahertz et n'ont, à ma connaissance, jamais révélé, au gré des 60 études existantes, de raisons susceptibles d'éveiller des craintes.

En plus, si elles devaient arriver un jour en Suisse, ce ne serait pas avant plusieurs années.

Ne faudrait-il toutefois pas adopter le principe de précaution ?

Toutes les émissions générées par la communication mobile sont soumises à l'Ordonnance sur la protection contre le rayonnement non ionisant, qui tient compte du principe de précaution requis en matière de protection de l'environnement.

Si des preuves scientifiques concernant les ondes millimétriques étaient fournies, un retour en arrière serait-il possible ?

Si la nocivité était clairement prouvée, explication du lien de causalité à la clé, il appartiendrait aux autorités de donner des directives en conséquence aux opérateurs.

Pourquoi avoir signé le moratoire international ?

Car elle entraînera une augmentation considérable de l'exposition aux rayonnements de radiofréquences. Or, leurs effets sont reconnus comme possiblement cancérigènes par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Il faut un moratoire, appliquer le principe de précaution, et mettre en place des «zones blanches», donc non desservies par ces réseaux.

Quels sont les dangers supplémentaires de la 5G ?

Il s'agit du prélude aux ondes millimétriques. Les normes de l'Ordonnance sur la protection contre le rayonnement non ionisant datent de 1999 et ne tiennent pas compte des effets non thermiques, ni d'une exposition permanente. Quant à celles de la Commission internationale de protection contre les rayonnements non ionisants, elles sont en révision. Il faut considérer les recommandations de l'Académie européenne de médecine environnementale, qui préconise des valeurs seuils plus basses.

Est-elle vraiment pire que la 4G ?

Dans le brevet Swisscom WO/2004/075583, il est écrit qu'une «influence de l'électrosmog sur le corps humain est un problème connu», que «l'effet génotoxique *(NDLR: qui compromet l'intégrité des chromosomes)* du rayonnement électromagnétique est déclenché par l'intermédiaire d'une voie non thermique» et que «l'aneuploïdie *(NDLR cellules qui n'ont pas le nombre normal de chromosomes)* doit être considérée comme un phénomène connu dans l'augmentation du risque de cancer».

Un retour en arrière est-il possible ?

On nous impose une marche forcée ! Quid de l'accord éclairé de la population ? Heureusement, la mobilisation scientifique s'amplifie.

La 5G n'est-elle pas une avancée scientifique ?

Non, c'est une fuite en avant technologique et ultra-libérale.

FRÉDÉRIC REIN